



Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

Aperçu

Le Centre d'information de la police canadienne (CIPC) est un système informatisé qui fournit des renseignements tactiques sur des crimes et des criminels. Il fait partie intégrante des Services nationaux de police (SNP) et est le seul système national d'échange de renseignements qui relie les partenaires de l'application de la loi et de la justice pénale dans l'ensemble du Canada et à l'échelle internationale.

Le CIPC est responsable du stockage et de la récupération des renseignements judiciaires partagés ainsi que de leur communication à tous les organismes agréés de justice pénale et aux autres organismes travaillant à la détection et à la prévention du crime ainsi qu'aux enquêtes.

Le CIPC, qui est opérationnel depuis 1972, est situé dans le complexe de la Direction générale de la GRC à Ottawa (Ontario). Il permet à plus de 80 000 agents de police de se connecter au système central à partir de 3 185 services de police, détachements de la GRC et agences provinciales et fédérales au Canada.

Le système du CIPC est constitué de quatre banques de données, soit Enquête, Identité judiciaire, Renseignements criminels et Données

auxiliaires (contient de l'information absente des autres catégories). Ces banques de données contiennent les dossiers suivants :

- Véhicules :
Véhicules volés, abandonnés ou recherchés relativement à un crime, plaques d'immatriculation, vignettes, plaques de numéro d'identification des véhicules et pièces volés.
- Personnes :
Personnes recherchées par la police ou accusées de crime, en probation, en libération conditionnelle, frappées d'une interdiction (conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies, possession d'une arme à feu), personnes disparues, y compris les enfants; signes particuliers et cicatrices, vêtements et dossiers dentaires ou parties du corps pouvant se prêter à la corrélation; victimes de catastrophe, dans le coma ou souffrant d'amnésie.
- Biens :
Armes à feu, valeurs mobilières et autres articles volés.

En Bref

- Le système du CIPC permet actuellement de traiter plus de 130 millions de transactions par an.
- Le Système automatisé d'échange d'information policière entre le Canada et les États-Unis (ACUPIES) fournit aux utilisateurs du système du CIPC un lien vers les banques de données du National Crime Information Centre des É.-U.; quant aux utilisateurs américains, ils ont accès aux dossiers du système du CIPC. Actuellement, ce lien permet de traiter plus de 12 millions de transactions par an.



Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

- Navigation :
 - Bateaux et moteurs de bateaux volés ou abandonnés.
 - Caractéristiques dentaires :
 - Dossiers dentaires (sous-dossier du dossier Personnes) pouvant aider la police à identifier des restes humains ou des personnes amnésiques ou dans le coma.
 - Registre canadien des armes à feu :
 - Renseignements sur les personnes en ce qui concerne l'enregistrement des permis d'armes à feu, etc.
 - Casiers judiciaires :
 - Casiers judiciaires complets et à jour.
 - Registre des personnes errantes :
 - Personnes enregistrées auprès de la Société Alzheimer du Canada; vise à aider la police à identifier et à ramener chez elles les personnes souffrant de cette maladie.
 - Casiers judiciaires synoptiques :
 - Version abrégée des casiers judiciaires comprenant des empreintes digitales se trouvant dans les bases de données gérées par les Services d'information et d'identité judiciaire de la GRC.
- Surveillance :
 - Contiennent des renseignements criminels et de l'information sur les personnes, les véhicules et les bateaux faisant l'objet de surveillance. Ces renseignements sont fournis par les services de police, qui sont les seuls à pouvoir les consulter.

Renouvellement du CIPC

Le Projet de renouvellement du CIPC a été mené à bonne fin en mars 2005. Les démarches de maintien et de mise à jour du système ont été désignées comme le processus de transition du CIPC. Ce processus assure la sécurité et la fonctionnalité continues du système du CIPC pour faire en sorte qu'il continue à protéger nos policiers et à les aider à assurer la sécurité des foyers et des collectivités du Canada.